



COMMISSION DES JEUNES

Tél. 04.50.84.10.86

Président : Jean-Michel BAULMONT

NOTE AUX CLUBS :

Jean-Michel BAULMONT

Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

COURRIERS ADRESSES AU DISTRICT :

Dorénavant les courriers concernant le championnat JEUNES devront être envoyés à l'adresse suivante : district@hautsavoie-paysdegex.fff.fr

La boîte mail jeunes@hautsavoie-paysdegex.fff.fr étant supprimée définitivement.

Utilisation de la **boîte mail officielle du club** exclusivement.

Ne pas oublier de mentionner : la catégorie concernée, la série et la poule, la date et les équipes en présence.

Aucun dossier ne sera traité si ces obligations requises ne sont pas respectées. Merci d'avance.

CHANGEMENTS D'HORAIRE OU DE LIEU :

La commission rappelle à tous les clubs que les changements de lieu et /ou d'horaires doivent être validés par le club adverse et transmis à la commission pour le lundi précédent la rencontre à 16h. Au-delà aucun changement ne sera accepté.

- **AMENDES F.M.I**

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

- 1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,
- 2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».
- 3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).



Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sûr en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

- **CATEGORIE U20**

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

FORFAIT GENERAL :

Entente pays de cruseilles en D1

INFO AUX CLUBS DE D3 :

Le calendrier de la phase 3 est en ligne.

- **CATEGORIE U17**

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES :

U17 D3 POULE F ANTHY MARGENCEL – AMPHION DU 24 / 11

- **CATEGORIE U15**

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

Les matchs en retard non programmés sont remis au printemps, soit les jours réservés aux matchs en retard soit en semaine pour les clubs voisins.

FORFAIT GENERAL U15 :

ANNEMASSE 4 D4 POULE E

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES :

U15 D3 POULE D ANNEMASSE GAILLARD / DIVONNE



- **CATEGORIE U13**

Responsables : Emmanuel Dupré

RAPPEL :

Vos feuilles de matchs U13 sont à envoyer par un mail séparé des feuilles de plateaux U7 U9 et U11 les résultats doivent être rentres avant le dimanche à 20h.

POULE DE PRINTEMPS :

Les compositions et les calendriers définitifs sont publiés sur le site toutefois des ajouts d'équipes sont toujours possible dans les poules avec exempt, la Commission a dû faire des choix et nous n'avons pas pu satisfaire tout le monde notamment en D3. Nous vous remercions de votre compréhension.

Petit rappel concernant les matchs non joués avant la fin de la compétition (2 juin) les deux clubs se verront amendés de 20 € chacun.

ORGANIGRAMME DES POULES U13 POUR LA SAISON 2018 - 2019

Afin de s'adapter aux futures réformes de la catégorie U13 qui sont en cours de discussion pour 2019-2020, le nouvel organigramme sera le suivant :

Pour la saison 2018-2019 :

Niveau D1 - 1 poule de 10 clubs (avec priorité aux clubs ayant une équipe en ligue)
une équipe par club

Niveau D2 - 2 poules de 10
une équipe par club

Niveau D3 - 5 ou 6 poules de 10 en fonction des inscriptions

Niveau D4 - x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Niveau D5 - x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Attention, pour la phase de printemps les poules seront composées par la Commission en fonction des résultats de la phase d'automne, et non plus selon les souhaits des clubs.

La gestion des championnats U13 sera faite par **Emmanuel DUPRE**, responsable de cette catégorie au sein de la Commission des Jeunes.

Veillez noter ses coordonnées : 06 40 51 46 34